



NUMÉROS UTILES

Mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, samedi de 9h00 à 12h00 ☎ : 02.98.92.50.23 www.plonevez-porzay.net ou courriel : mairie-plonevez-porzay@wanadoo.fr		
Communauté de communes Pleyben-Châteaulin-Porzay	ZA Stang ar Garront, Rue Camille Danguillaume Châteaulin	02.98.16.14.00
Enedis	Dépannage - urgences 24h/24h	09.72.67.50.29
Eau potable	Véolia – du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00	09.69.32.35.29
Assainissement	Saur – du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00	02.77.62.40.09
Bibliothèque municipale	Mercredi, samedi : 10h00 à 12h00 Vendredi : 16h30-18h30 Dimanche de 11h00 à 12h00	02.98.92.57.55
Relais Poste au « Bar Tabac le Porzay »	Du lundi au samedi de : 8h00-12h00 et 14h00-15h30 Fermé le jeudi	02.98.92.56.64
Vétérinaires	28 bis rue de la Presqu'île	02.98.92.50.24
Pharmacie	1, allée du stade Françoise Bourdais	02.98.92.50.34
Taxi du Porzay - Transport de malades assis 7 j / 7	David Daden	02.98.92.55.06 06.63.44.29.70
Ambulances - Services funéraires	Alain Jolec	02.98.81.27.28
Bac de collecte de vêtements	Services techniques	
Déchèterie	Du lundi au samedi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 Fermé le mardi	02.98.92.57.58
Déchets de jardin	Place Newcastle Emlyn	
Marché saisonnier	Place de l'église de 8h30 à 13h	Tous les dimanches jusqu'au 30 octobre
MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE		
Médecins	Vincent Bauta Clément Cogneau Marion Paugam	02.29.20.21.00
Infirmières	Permanence dès 8h30 Pascale Fray Anne-Laure Brusq-Hirrien Régine Gérardi Dominique Robyn Laurence Duchillier	02.98.92.52.06 02.98.92.55.34
Kinésithérapeutes	Eric Peuziat Julie Scordia Claire Le Ny	02.98.92.53.13 02.56.06.29.29
Diététicienne - Nutritionniste	Séverine Doué	02.98.27.88.57
Ostéopathe	Florian Fauchart	06.30.90.87.89
Pédicure / Podologue	David Cavarec	02.98.92.59.19
Psychologue	Mercredi et jeudi après-midi Vonnick Péton	06.88.73.81.34
Urologue	Mardi matin Olivier Develay	02.98.53.95.74
Sage-femme	Vendredi matin Gaëlle Rouxel	02.29.20.21.00

INFORMATIONS COMMUNALES

CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal s'est réuni en mairie le lundi 4 juillet 2022.

1) Réalisation d'un emprunt relais court terme

Afin de faire face à un décalage de trésorerie dû à un retard de versement de plusieurs dotations pour un montant total de 191 780€, il est proposé de souscrire auprès du Crédit Mutuel de Bretagne un prêt court terme sur 24 mois.

Accord par 12 voix pour et l'abstention de M Paul Divanac'h.

2) Consultation pour la réalisation d'un emprunt sur le budget communal

M. le Maire, présente à l'assemblée l'analyse de la consultation d'établissements bancaires pour le financement des investissements 2022, sous forme d'un prêt à long terme de quinze ans ou 20 ans, s'élevant à 200 000 €. M. le Maire propose de solliciter le Crédit Mutuel de Bretagne aux conditions de l'Institution en vigueur à la date de

l'établissement du contrat, l'attribution d'un prêt de 200 000 € sur une durée de 15 ans au taux EURIBOR 3 mois + 0,45%.

Accord par 12 voix pour et l'abstention de M Paul Divanac'h.

3) **Réforme de la publicité des actes**

A l'unanimité, le Conseil décide de conserver l'affichage comme modalité de publicité des actes de la commune.

4) **Tarifs cantine et garderie pour l'année scolaire 2022-2023**

Suite à la commission enfance jeunesse du 28 mars 2022, il est proposé de faire évoluer les tarifs de la cantine scolaire. A l'unanimité, le Conseil décide d'adopter à compter du 1^{er} septembre 2022 les tarifs périscolaires suivants, selon le quotient familial (QF) :

	Cantine
0 < QF < 599	1,00
599 ≤ QF < 799	2,80
799 ≤ QF < 999	2,90
999 ≤ QF < 1399	3,00
QF ≥ 1400	3,10

Concernant la garderie périscolaire, à la demande de la CAF, il est nécessaire de revoir la répartition par QF.

	Garderie matin	Garderie soir	Garderie matin et soir
0 < QF < 599	1,00	1,50	2,50
599 ≤ QF < 799	1,60	2,00	3,20
799 ≤ QF < 999	1,70	2,10	3,30
999 ≤ QF < 1399	1,80	2,20	3,40
QF ≥ 1400	1,90	2,30	3,50

5) **Réforme de la protection sociale complémentaire**

Le Conseil municipal prend note des obligations concernant la protection sociale complémentaire à l'échéance du 1^{er} janvier 2026.

6) **Modification des délégations du Maire**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide de donner délégation à Monsieur le Maire, pendant la durée de son mandat, pour procéder au dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens municipaux présentées sous la forme d'une déclaration préalable ou d'un permis de construire. Il est précisé que le Maire rendra compte à chacune des réunions du Conseil Municipal des décisions prises en application de cette nouvelle délégation.

7) **Vente du terrain de Menez Bihan**

La première phase des travaux d'aménagement du terrain de Menez Bihan est achevée. Nous pouvons procéder à la vente à OPAC de Quimper-Cornouaille qui doit y construire 8 logements sociaux suivant un permis de construire obtenu le 06 janvier 2021. La typologie des logements prévu est la suivante :

T3 : 6 logements / T4 : 2 logements

Sur ces 8 logements 4 sont financés par un Prêt Locatif à Usage Social (PLUS) et les 4 autres sont financés par un Prêt Locatif Aidé d'Insertion Ordinaire (PLAIO).

La surface à céder constituée des parcelle ZV 452 pour 2198 m² et ZV 453 pour 605 m² représente un total de 2 803 m². La commune restera propriétaire de la voirie et d'une bande d'un peu plus de 1 300m² le long de la route de Menez Bihan. Le prix de vente a été fixé à 10 000 € HT par logement soit un total de 80 000 € HT soit 96 000 € TTC après application de la TVA à 20%.

Accord à l'unanimité.

8) **Passage d'un réseau privé dans le domaine public routier communal**

Des travaux sur le système d'assainissement individuel d'une habitation située à Tréfeuntec, doivent être effectués. Le système de filière compacte prévu nécessite la pose d'une cuve enterrée. Or celle-ci se retrouverait dans une zone soumise à des remontées de nappe

Les demandeurs prévoient d'amener les eaux pluviales drainées dans le fossé situé à l'intérieur de la parcelle leur appartenant, située de l'autre côté de la voie communale n°12.

Accord à l'unanimité pour le principe de traversée de la voie communale.

CCAS – PLAGE POUR TOUS A KERVEL

Samedi 16 juillet de 10h à 17h, participez à un moment de partage grâce à des activités prévues pour tous, enfants, jeunes, aînés. Valide ou en situation de handicap, tout le monde est invité à profiter, des équipements mis à disposition sur la plage !

Mise à disposition gratuite de matériel : chenillettes pour fauteuil roulant, fauteuil de baignade, fauteuil de mise à l'eau ou encore promenade sur la commune en vélo pousseur.

REGISTRE CANICULE

Une intervention ciblée auprès des personnes vulnérables âgées ou handicapées en cas de canicule

Les étés étant de plus en plus chauds, la municipalité organise le recensement des personnes vulnérables, âgées ou handicapées, qui souhaitent être contactées en cas d'alerte canicule.

L'inscription sur le registre communal permettra de bénéficier d'une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement par le Préfet du « Plan d'alerte et d'urgence ».

Les demandes d'inscription peuvent être formulées par les personnes concernées par ce dispositif ou par un tiers, avec l'accord de la personne concernée, par téléphone au 02.98.92.50.23, par mail à mairie-plonevez-porzay@wanadoo.fr

Des consignes simples pour se protéger de la chaleur

- pendant la journée, fermer volets, rideaux et fenêtres,
- aérer la nuit,
- utiliser ventilateur et/ou climatiseur,
- se rafraîchir à l'aide d'un brumisateur ou d'un gant de toilette,
- boire de l'eau fréquemment et régulièrement dans la journée même sans soif,

VIGILANCE SÉCHERESSE - RECOMMANDATIONS

Le préfet appelle l'ensemble des usagers, collectivités, industriels, agriculteurs et particuliers à faire preuve d'un usage mesuré de leurs prélèvements et de leurs consommations en eau.

Recommandations :

- Préférer les douches aux bains (un bain consomme 5 fois plus d'eau) et ne pas laisser couler l'eau pendant la toilette ;
- Récupérer l'eau de pluie pour arroser les plantes et le potager ;
- Utiliser l'eau de lavage des légumes pour arroser les plantes ;
- Arroser en dehors des périodes chaudes (de préférence tard le soir) pour éviter les pertes par évaporation ;
- Pailler les plantes et légumes (protège des fortes chaleurs et préserve l'humidité des sols) ;
- Ne faire fonctionner son lave-linge et son lave-vaisselle que lorsqu'ils sont pleins ;
- Réparer rapidement les éventuelles fuites d'eau.

"TRÉFEUNTEC PASSIONNÉMENT" ET HOMMAGE À JEAN MARIE LE BRIS

Samedi 9 juillet 2022, sortie du livre « Tréfeuntec passionnément ».

Dans le cadre des 150 ans de la mort de Jean-Marie Le Bris, pionnier de l'aviation, présentation du livre de Patrice Trétout et de Yannick Bunel "Tréfeuntec passionnément" à la salle municipale à 10h. Projection d'un documentaire sur la vie et les travaux du pionnier. A 12h, un hommage sera rendu à la stèle de Tréfeuntec. Possibilité de pique-nique le midi et d'après-midi pétanque pour ceux qui le désirent.

Jean-Marie Le Bris a réalisé l'exploit de faire voler sa "barque ailée" un dimanche de décembre 1856 à Tréfeuntec sur notre commune de Plonévez-Porzay. Il est le premier homme au monde à avoir réalisé un tel exploit. Le pionnier a bénéficié de l'aide de Tréfeuntecois et notamment des douaniers de l'époque Guillaume Le Coz et Charles Martin entre autres.

MAISON DE LA SANTÉ DU PORZAY

Permanence vaccination COVID au sein de la Maison de santé :

A compter du 21 juillet 2022, le Docteur BAUTA effectuera une permanence de vaccination COVID de 8h30 à 10h30 tous les jeudis. Les personnes concernées par la vaccination seront les patients suivis au cabinet qui devront être âgés de 60 ans et + avec un délai de 6 mois au minimum entre la 3ème et la 4ème dose ou d'un antécédent de covid. Pour prendre rendez-vous, veuillez contacter le secrétariat au 02.29.20.21.00.

INFORMATIONS INTERCOMMUNALES

OFFICE DE TOURISME

L'office de tourisme est ouvert les mardis, mercredis, samedis et dimanches de 9h30 à 12h30.

La 9^{ème} édition de la Chasse au trésor est lancée !

Jusqu'au 30 septembre, l'office de tourisme Menez-Hom Atlantique vous invite à la découverte de la richesse et des secrets de ses 17 communes. Passez en mode détective et sillonnez le Menez-Hom Atlantique, en famille, en solo, en duo ou entre amis, pour tenter de résoudre les énigmes concoctées « avec malice » par l'équipe de l'office de tourisme.

A gagner : un stand up paddle gonflable, une enceinte lumineuse connectée et un panier garni !

Le jeu est gratuit et se fait en totale autonomie. Un tirage au sort aura lieu le jeudi 6 octobre pour déterminer les vainqueurs parmi les bulletins comportant au moins 10 bonnes réponses (Si vous trouvez les 17, c'est encore mieux !).

Comment jouer ?

En retirant le bulletin de participation dans l'un des 5 offices de tourisme (Châteaulin, Pleyben, Plomodiern, Plonévez-Porzay et Saint-Nic) ou en le téléchargeant sur le site internet www.menezhom-atlantique.bzh

SERVICES DES PLAGES

La CCPCP met en place un service de lignes de plages du vendredi 8 juillet au mercredi 31 août, du lundi au samedi hors jours fériés. Départ du bourg de Plonévez-Porzay pour Lestrevet et Pentrez à 13h50 et retour à 17h53. Les horaires complets sont disponibles en mairie.

SURVEILLANCE DES PLAGES

Les postes de secours sont opérationnels et seront ouverts jusqu'au dimanche 28 août. La surveillance des plages est encadrée par les sapeurs-pompiers de Douarnenez. Les postes sont ouverts tous les jours de 13H30 à 19h30 ⇨ Sainte Anne La Palud : 02.98.92.56.34 / Kervel : 02.98.92.53.26

VIE ASSOCIATIVE

FÊTE DE KERVEL

Le Comité des Fêtes de Plonévez-Porzay vous propose le samedi 16 juillet à partir de 19h30 à Kervel sa soirée « Moules-Frites » avec animation musicale (DJ) et feu d'artifice offert par la municipalité.

Venez nombreux !

MUSEE DU CHEMIN DE FER

Venez découvrir : le chemin de fer à l'époque de la vapeur ; l'outillage de la voie de 1870 à 1970 ; la locomotive à vapeur ; les objets du poste de conduite ; les costumes des Compagnies privées avant la SNCF, ainsi que ceux de la SNCF ; une lampisterie ; le bureau d'une petite gare secondaire des années 30 ; un réseau miniature 1/87ème de 20 m². Visite sur rendez-vous au 02.98.92.56.55 ou 06.75.36.39.66. Entrée gratuite

RANDONNEURS DU PORZAY

Marche d'été le lundi 11 juillet ouverte à tous. Rendez-vous à 18h près de la chapelle Sainte Anne. 2 marches sont proposées : 5 et 8 km suivies du pot de l'amitié. Participation : 2€.

DIVERS

- A compter du vendredi 8 juillet, « L'angle gourmand », boulangerie-pâtisserie, sera ouvert en continu de 7h à 19h du lundi au samedi, et le dimanche de 7h à 13h30.

- Le Beach club à Sainte Anne (parking au-dessus de l'hôtel) vous propose : sandwiches, paninis, huitres, poke bowl, boissons et glaces de 12h à 21h45, fermeture le mardi. Plus d'info sur facebook/Instagram : Beach Club – 29 ou au 02.98.92.50.12.

INFORMATIONS PAROISSIALES

Samedi 8 juillet : messe à 18h30 à Ploéven (chapelle Sainte Barbe).

Dimanche 10 juillet : messe à 9h30 à Quéménéven.

Imprimé par nos soins